

# OBSERVATOIRE DES FILIÈRES AGRICOLES



**INFOS  
CLÉS**



**JUILLET 2024- JUIN 2025**

Éléments essentiels des préoccupations des producteurs  
et des acteurs agroalimentaires



Photos : © Collège des Producteurs, en partenariat avec Elevéo - Nam PESESSE



## UN SUPPORT B2B POUR MIEUX CONNECTER LES ACTEURS DES FILIÈRES

L'observatoire des filières agricoles de Wallonie est un outil mis en place par le Collège des Producteurs avec le soutien de la Wallonie dans le but d'éditer mensuellement un point de situation des différentes filières en regard de leurs enjeux spécifiques. Cet outil est élaboré à destination des professionnels des filières afin de leur permettre de partager des informations clés influençant leurs relations commerciales et partenariales ou leur permettant d'anticiper diverses situations non initialement planifiées.

La démarche est basée sur un croisement d'informations factuelles et de perceptions des acteurs. Il s'agit d'un travail non exhaustif faisant ressortir les éléments essentiels des préoccupations et perceptions des acteurs ainsi que des

contributions issues de documents élaborés par d'autres acteurs. L'outil n'a donc pas vocation à établir des statistiques mais plutôt à relater les tendances qui pourront aider la décision des acteurs privés et publics dans la gestion de leurs activités. Depuis 2022, le Collège des Producteurs s'est associé à Biowallonie et à Diversiferm dans cet exercice afin de renforcer l'analyse et la collecte d'informations spécifiques au bio ainsi qu'à la transformation et la commercialisation en circuit court.

Le présent document constitue une synthèse annuelle des éléments clés d'une année d'observations des filières agricoles de Wallonie, sur la période de juillet 2024 à juin 2025.

## DES ENJEUX COLLECTIFS

La période a été marquée par différentes tendances et enjeux qui ont touché l'ensemble des filières.

### DES CONDITIONS CLIMATIQUES IMPACTANTES

2 phases contrastées ont marqué les filières :

- **Pluie** : de juillet à octobre 2024 les précipitations importantes qui avaient marqué le printemps se sont poursuivies ; le mois de septembre a été le douzième mois consécutif avec des précipitations supérieures à la normale, un phénomène inédit depuis 1833. Ces éléments ont retardé les récoltes et impacté les rendements.
- **Puis sécheresse** : la période de janvier à juin 2025 a été marquée par des conditions climatiques sèches, classant l'année parmi les 25% les plus sèches enregistrées. La sécheresse a affecté la croissance de l'herbe et les rendements des fourrages. Bien que des précipitations en juin aient partiellement atténué le déficit hydrique, elles n'ont pas suffi à compenser les pertes accumulées depuis mars. Malgré cela, des récoltes prometteuses sont attendues pour la saison 2025.

### DES SITUATIONS SANITAIRES PRÉOCCUPANTES

- **Fièvre catarrhale ovine (FCO)** : Les premiers impacts de la FCO ont été signalés en juillet 2024, avec des pertes économiques et des inquiétudes sur la fertilité des animaux. La crise s'est intensifiée en septembre et octobre, avec une mortalité élevée (17,8 % du cheptel national en ovin) et des problèmes de reproduction chez les ovins, caprins et bovins. La FCO a provoqué une baisse de la production laitière et de la taille des cheptels bovins et ovins et a accru la vulnérabilité économique des éleveurs malgré les soutiens publics déployés. Les difficultés d'accès au vaccin, particulièrement pour le BTV8, restent un point noir pour la gestion sanitaire du cheptel en 2025 ; la disponibilité des vaccins contre la FCO8 s'est améliorée, mais l'échéance de vaccination complète a été reportée au 1er septembre.
- **Grippe aviaire** : La grippe aviaire a été signalée dans plusieurs pays européens depuis juin 2024 avec une pression virale en croissance en Europe. La Belgique a perdu son statut indemne de grippe aviaire en février 2025, après la détection d'un foyer majeur en Flandre-Orientale, entraînant le confinement des volailles et des restrictions commerciales. Les mesures de prévention (confinement, biosécurité) ont été levées fin mai 2025, la Belgique retrouvant son statut indemne au niveau international le 23 mai. Le marché du poulet standard et des œufs est resté sous tension, avec des prix historiquement élevés en Belgique et dans l'UE, notamment à cause d'un manque d'œufs à couvrir et de pertes de volailles reproductrices.

### DES PRIX AUX CONSOMMATEURS EN HAUSSE

Durant le second semestre 2024, les hausses les plus marquantes des prix en GMS (relevé des prix en magasins hors promotion de 13 produits alimentaires représentatifs des secteurs du Collège des Producteurs dans 3 enseignes majeures) concernent les pommes de terre (+3,49 %), le beurre (+3,69%), les fruits et les légumes (+2,61%), tandis que les baisses les plus significatives concernent les céréales et produits secs (-3,96%). Les fluctuations modérées sont observées pour le bœuf, le porc, le lait, les œufs, la volaille, le fromage et les bières.

Fin 2024, les prix alimentaires ont augmenté de 27 % en Belgique sur les trois dernières années, avec des hausses particulièrement marquées pour les pommes de terre (+48,3 %) et les œufs (+42,1 %).

Durant le premier semestre 2025, des hausses des prix en GMS très marquantes sont observées pour les fruits (+38%) et la viande bovine (+26%). Les truites (+8,42%) et les pommes de terre (+4,57%) sont également en inflation. Des baisses significatives concernent le beurre (-8,38%), le lait (-7%), les céréales et produits secs (-4,58%) ainsi que les bières (-14,83%).

Catégorie	Evolution des prix sur 6 mois (14/01 au 16/06)
<b>Bœuf</b>	<b>+26%</b>
<b>Porc</b>	<b>-8%</b>
<b>Volaille</b>	<b>+2,69%</b>
<b>Œufs</b>	<b>+3,22%</b>
<b>Lait</b>	<b>-7%</b>
<b>Beurre</b>	<b>-8,38%</b>
<b>Fromage</b>	<b>-2,5%</b>
<b>Truite</b>	<b>+8,42%</b>
<b>Pommes de terre</b>	<b>+4,57%</b>
<b>Légumes</b>	<b>-0,18%</b>
<b>Fruits</b>	<b>+38%</b>
<b>Céréales et secs</b>	<b>-4,58%</b>
<b>Bières</b>	<b>-14,83%</b>

L'inflation alimentaire en 2025 a diminué progressivement, passant de 2,22% en février à 2,04% en mai, avec des fluctuations selon les produits.



## ACCORDS COMMERCIAUX INTERNATIONAUX ET INITIATIVES LÉGISLATIVES

- Mercosur : les négociations sur l'accord Mercosur ont suscité des inquiétudes sur les impacts pour les filières européennes, notamment en viande bovine et volaille. Les craintes se sont intensifiées en 2025, notamment sur les normes sanitaires, la déforestation et les impacts économiques pour les filières européennes
- Règlement EUDR : l'application du règlement EUDR sur les produits sans déforestation, initialement prévue pour janvier 2025, a été reportée d'un an, ce qui a temporairement apaisé certaines tensions
- Ukraine : les avantages commerciaux permettant à l'Ukraine d'exporter en franchise de droits vers l'UE ont expiré le 5 juin 2025. Cela pourrait entraîner une perte de revenus annuelle estimée à 3,5 milliards d'euros pour l'Ukraine. Cependant, un nouvel accord a été négocié, faisant de l'Ukraine le troisième fournisseur agricole de l'UE, après le Brésil et le Royaume-Uni. Les principaux produits exportés incluent les céréales, les huiles végétales, les graines et les tourteaux.
- Royaume-Uni : Un accord entre l'UE et le Royaume-Uni a été conclu le 19 mai 2025, facilitant les échanges agroalimentaires grâce à la création d'un espace sanitaire et phytosanitaire commun. Cela a éliminé les contrôles de routine et les certificats sanitaires SPS, renforçant les exportations britanniques vers l'UE.
- Clause miroir (taxe pesticides) : Une proposition visant à réduire l'empreinte phytosanitaire de l'UE a été mise en avant, soulignant que 44% de cette empreinte provient des produits agricoles importés. Cette initiative cherche à protéger la production agricole européenne.

- Règlement OCM : La contractualisation a été soutenue par la Commission de l'Agriculture du Parlement européen pour renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne agroalimentaire.
- Loi Egalim européenne : En février, le président français Emmanuel Macron a demandé l'intégration d'une loi Egalim européenne dans la stratégie agricole de l'UE.
- Taskforce agroalimentaire : les décisions prises en 2024 et 2025 par l'État belge à la suite des travaux de la taskforce agroalimentaire concernent :
  - i) le renforcement de la législation commerciale et la protection des producteurs (interdiction de la vente à perte, lutte contre les pratiques abusives, renégociation des contrats,
  - ii) la transparence et la contractualisation dans les filières (encouragement à la mise en place d'accords de branche, actualisation des référentiels de coûts de production) et
  - iii) promotion (intensification des contrôles sur l'étiquetage de la provenance, campagnes de sensibilisation)

## D'AUTRES POINTS D'INFLUENCE SUR LES FILIÈRES MIS EN AVANT

- Le secteur de l'horticulture comestible et ornementale et certains secteurs d'élevage relaient les difficultés à recruter de la main-d'œuvre (saisonnnière ou qualifiée). Les problèmes de main-d'œuvre restent une préoccupation majeure, avec des impacts sur la rentabilité et la pérennité des entreprises.
- La question de la pérennité des dispositifs d'abattage reste préoccupante pour les secteurs ovins, porcins et bovins.
- Label BEA : Un label de bien-être animal, "Better for Animals," a été introduit en Flandre, débutant avec le secteur porcin. Les secteurs de la volaille et du bœuf suivront en 2025 et 2026.





## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR AVICOLE DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### GRIPPE AVIAIRE ET STATUT SANITAIRE

- Janvier à mai 2025 : La grippe aviaire a fortement impacté l'Europe, avec 468 foyers enregistrés dans 17 États membres, entraînant l'abattage de 19 millions de volailles. En Belgique, des cas de H5N1 ont été confirmés, entraînant des mesures de confinement des volailles depuis novembre 2024. La Pologne a été particulièrement touchée, perdant 11 millions de volailles.
- Mai à juin 2025 : La situation sanitaire s'est améliorée, avec une diminution des cas en Europe et la levée des mesures de confinement en Belgique le 29 mai, après que le pays a retrouvé son statut indemne au niveau international le 23 mai. Cependant, les impacts structurels, comme la pénurie d'œufs à couvrir, continuent de peser sur la filière.

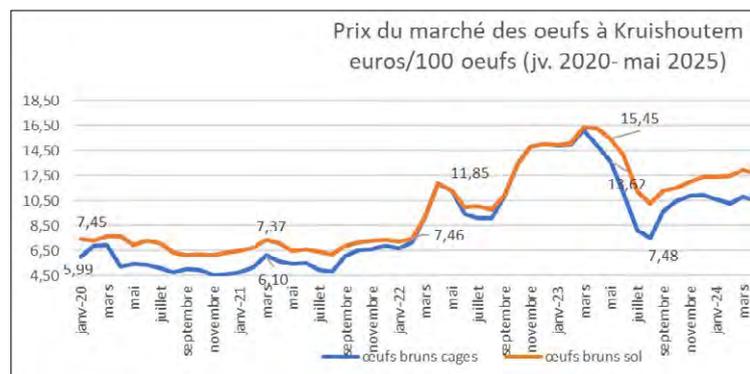
### OFFRE, PRIX ET DEMANDE SUR LES MARCHÉS

- Poulet standard :
  - o Les prix du poulet standard ont été stables en fin 2024 avec une demande en viande blanche soutenue ; les prix ont atteint des niveaux record en 2025, avec une cotation stable autour de 1,35-1,37 €/kg de poids vif en Belgique. La demande reste forte.
  - o Les couvoirs ont fait face à des pertes en 2024 en raison du coût élevé de production.



### • Œufs conventionnels :

- o Les prix des œufs conventionnels ont grimpé durant tout le second semestre 2024, soutenus par une demande accrue et une offre insuffisante.
- o Les prix des œufs conventionnels ont également atteint des niveaux élevés en 2025, avec une forte demande pour les œufs liquides. En semaine 24, les œufs bruns au sol (62,5g) étaient à près de 16 cents, et les œufs casserie à 2,423 €/kg.

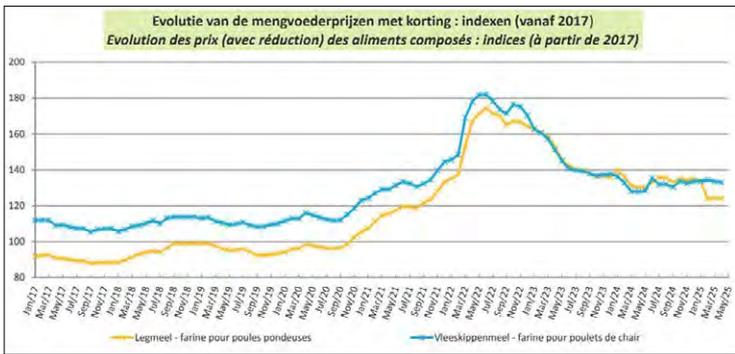


### • Poulet bio :

- o En bio, la pression du Better Chicken Commitment (BCC) engendrait une compétition intense entre les filières en 2024.
- o La demande pour le poulet bio reste présente en 2025, mais des départs d'éleveurs limitent le développement de la filière (la filière bio a connu une diminution de 25 % des poulaillers par rapport à 2022). Les marges élevées dans le poulet standard en 2025 rendent difficile l'attractivité pour de nouveaux producteurs vers le bio.
- o Les nouvelles règles du cahier des charges bio, notamment sur les perchoirs et l'alimentation 100% bio d'ici fin 2026, continuent de préoccuper les éleveurs en 2025, entraînant des départs de la filière bio.

### PÉNURIE D'ŒUFS À COUVER ET REPRODUCTION

- Une pénurie d'œufs à couvrir a persisté tout au long de la période, augmentant les coûts pour les producteurs et compromettant la capacité de renouvellement des cheptels. Les cheptels parentaux et grands-parentaux nécessitent jusqu'à 18 mois pour être renouvelés, ce qui freine la reprise de la production dans des pays comme la Pologne.



## ALIMENTATION ANIMALE

- Les prix des aliments pour volailles sont restés stables en 2025, avec une légère baisse pour les poulets standards.
- Les prix des aliments bio ont augmenté d'environ 10% en lien avec les mauvaises récoltes de céréales 2024 ; mais une diminution est attendue à partir de septembre 2025 grâce aux nouvelles récoltes. La question de la vitamine B2 produite sans support OGM reste un sujet de débat.



## PROJETS DE NOUVEAUX POULAILLERS

- Des projets de nouveaux poulaillers, principalement de type standard, ont été annoncés en Wallonie, avec des demandes de permis d'environnement pour 600 000 places. Cependant, les problématiques liées à l'octroi des permis ralentissent ces développements.



## FILIÈRES ALTERNATIVES

- Poulet sous cahiers des charges de qualité :
  - o La demande pour le poulet maïs est en progression, tandis que celle pour le Coucou de Malines reste stable. Les filières rencontrent des difficultés pour attirer de nouveaux éleveurs.
- Œufs bio :
  - o La demande pour les œufs bio reste forte, avec des prix attractifs. Cependant, peu de nouveaux projets sont lancés, car les prix des œufs en plein air et au sol sont également compétitifs.



## INITIATIVES ET INNOVATIONS

En Flandre, le ministre de l'Agriculture a inauguré le Centre d'innovation avicole, un complexe high-tech et climatiquement neutre pour tester des innovations dans l'élevage de volailles. Un nouveau nom commercial a été donné au poulet Bien-Être, désormais appelé "Poulet de notre terroir", issu de la production d'éleveurs belges regroupés en coopérative.





## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR BIO DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### CONSOMMATION ET VENTES

- Janvier à mars 2025 : Les ventes en B to C étaient stables, avec une légère reprise par rapport à l'hiver. Les magasins bio solides économiquement ont vu leur chiffre d'affaires augmenter, tandis que les plus fragiles ont maintenu leurs niveaux de ventes. La consommation bio dans les autres pays européens a également progressé, notamment en Allemagne (+6 %), en Italie et en Espagne.
- Avril à juin 2025 : Les ventes en B to C ont continué à progresser, avec des résultats supérieurs à ceux de l'année précédente à la même période. Les ventes en B to B ont également augmenté, laissant présager de bonnes performances pour juillet et août. Les magasins bio solides ont vu leur chiffre d'affaires augmenter, tandis que les plus fragiles ont maintenu leurs niveaux, ce qui reste encourageant pour le secteur.

### FILIÈRE GRANDES CULTURES

- Juin à novembre 2024 : Les attaques de corvidés et les difficultés de désherbage mécanique ont été fréquentes. Les rendements en céréales ont été faibles (-30% à -50%) avec des prix qui augmentent en raison de la raréfaction de l'offre ; le froment boulanger a dépassé les 400 €/T. Les surfaces en épeautre progressent, et les cultures associées incluant des protéagineux restent économiquement intéressantes.
- Janvier à mars 2025 : Les conditions météorologiques étaient favorables aux céréales d'hiver, tandis que les céréales de printemps avaient un développement plus difficile. Les réserves en eau étaient faibles, mais les perspectives de récolte restaient positives.
- Avril à juin 2025 : Les céréales de printemps ont progressivement rattrapé leur retard. La moisson devrait être en avance cette année, avec des récoltes de qualité. Cependant, certains producteurs craignent une baisse des prix liée à une récolte trop abondante. Des nouveaux débouchés, belges et étrangers, se dessinent.

### FILIÈRE FRUITS, LÉGUMES ET POMMES DE TERRE

- Juillet à novembre 2024 : Les rendements en pommes, poires et vignes ont été fortement impactés par le gel et les mauvaises conditions météorologiques. Les légumes de plein champ ont accumulés des retards. Les conditions de récolte sont difficiles, et les stocks de légumes bio sont rapidement écoulés. Les rendements en carottes ont été bons, mais ceux en oignons et courges sont restés mauvais. Les conditions de stockage des légumes ont été complexes, nécessitant un tri rigoureux pour éviter les maladies. Les prix des pommes et poires ont augmenté légèrement en raison des faibles stocks.
- Janvier à mars 2025 : Les semis et germinations se sont bien déroulés, mais certaines cultures comme les pommes de terre, courges, haricots, carottes et maïs présentaient un léger retard de développement. Les stocks de pommes de terre bio et de carottes restaient importants.
- Avril à juin 2025 : Le temps relativement sec n'a pas encore posé de problème majeur, mais l'irrigation est nécessaire pour certaines cultures. Les produits saisonniers attractifs comme les fraises, asperges et petites tomates ont renforcé les ventes bio. La vente d'asperges touche à sa fin, et les distributeurs déplorent la faible disponibilité en asperges locales cette année. La présence de pucerons sur les pommiers et légumes (épinards, salades, bettes) occasionne des dégâts, nécessitant une vigilance accrue.

### ALIMENTATION ANIMALE

- Janvier à mars 2025 : Les prix des aliments pour poules pondeuses et porcs bio étaient en hausse, tandis que les prix des aliments pour poulets de chair bio stagnaient ou diminuaient légèrement. Les perspectives pour la nouvelle récolte étaient positives, avec des signaux favorables pour une diminution des cours après la moisson.
- Avril à juin 2025 : Les prix des aliments pour poules pondeuses continuent d'augmenter (+80 cts/tonne), ce qui est surprenant en période de déstockage des céréales. Les prix des aliments pour porcs bio augmentent également, contrairement aux conventionnels. Les aliments pour poulets de chair bio restent stables ou diminuent légèrement, ce qui est positif pour les éleveurs.



### FILIÈRE LAITIÈRE

- Juillet à décembre 2024 : Le prix du lait bio est passé de 52,3 € à 55,8 €/100 litres (+11% par rapport à septembre 2023). Les producteurs se sont inquiétés des impacts de la certification Naturland sur les coûts de production. Les impacts de la FCO sur la production laitière sont notables et accompagnés d'avortements et d'une baisse de fertilité.
- Janvier à mars 2025 : Les premières coupes d'herbe ont présenté une qualité bien meilleure que l'année précédente. Les animaux étaient moins malades grâce aux nuits moins fraîches. Le prix moyen du lait bio en Belgique était de 60,5 €/100 litres en avril 2025, soit 8,1 € de plus qu'en avril 2024. Le différentiel de prix bio-conventionnel était de 5,9 €, ce qui reste trop faible pour attirer de nouveaux producteurs dans la filière bio.
- Avril à juin 2025 : Les conditions climatiques favorables ont permis une bonne qualité des fourrages. Les ventes de fromages bio ont connu un ralentissement avec l'arrivée de la belle saison.

### FILIÈRE BOVINE

- Juillet à décembre 2024 : Les impacts de la FCO sur les élevages bovins viandeux sont limités en juin pour devenir plus visibles, avec des avortements et une baisse de fertilité. Les prix des carcasses bio augmentent mais avec un différentiel faible vis-à-vis du conventionnel.
- Janvier à mars 2025 : Les prix étaient bons et stables, mais les producteurs avaient du mal à comprendre la hausse des prix des grossistes. Les pluies ont permis une reprise de la pousse de l'herbe.
- Avril à juin 2025 : Les prix restent bons et stables, et les conditions climatiques continuent de favoriser la pousse de l'herbe.

### FILIÈRE OVINE ET CAPRINE

- Juillet à décembre 2024 : La FCO entraîne une baisse de production de lait chez les caprins (-15% à -30%) et des pertes importantes chez les ovins (17,8% du cheptel national), et les problèmes de fertilité chez les brebis et

béliers annoncent une pénurie d'agneaux pour 2025. Les prix des carcasses bio restent stables à 9,8 €/kg carcasse.

- Janvier à juin 2025 : Rien de particulier à signaler. Les prix en filière locale étaient d'environ 10,15 €/kg carcasse pour les ovins.

### FILIÈRE PORCINE

- Juillet à décembre 2024 : Les ventes de porcs bio se maintiennent, mais des difficultés sont signalées pour valoriser l'ensemble de la carcasse. En septembre, les chargements en porcs bio sont avancés, signe d'un potentiel manque de marchandises et en décembre, la demande en porcs bio dépasse l'offre. Les éleveurs restent prudents vis-à-vis d'un investissement dans l'augmentation de l'offre.
- Janvier à avril 2025 : Face au manque de porcs bio, des initiatives revalorisent le prix de reprise des porcs de +0,10 €/kg. Les producteurs réalisant leur propre alimentation étaient optimistes pour les récoltes à venir, ce qui permettrait de réduire leurs coûts de production.

### FILIÈRE AVICOLE

- Juillet à décembre 2024 : La filière avicole bio est sous pression, avec des interrogations sur la stabilité des prix des aliments bio. Une diminution de 25% des poulaillers bio est observée par rapport à 2022, avec des éleveurs migrants vers le BCC. La demande en œufs bio dépasse l'offre.
- Janvier à mars 2025 : Les ventes de poulets de chair bio étaient bonnes et devraient le rester. La production semblait être à l'équilibre avec la demande. Cependant, l'inquiétude pesait sur le départ annoncé d'éleveurs, alors que la demande était présente. Les œufs bio continuaient à être très demandés, avec des prix attractifs.
- Avril à juin 2025 : Les ventes de poulets de chair bio restent bonnes, et la production est toujours à l'équilibre avec la demande. Les œufs bio continuent d'être très demandés, mais peu de nouveaux projets sont lancés, en raison de la forte attractivité des prix en plein air et au sol.



## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR LAITIER DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### PRODUCTION LAITIÈRE

- De juillet à décembre 2024 : La production laitière belge était en légère croissance en juin (+1,1%) puis en baisse (-1,9%) par rapport à 2023. Cependant, la production wallonne montrait une baisse importante de -6,8% sur le semestre vis-à-vis de 2023. Les impacts de la FCO sur la fertilité des animaux et les lactations inférieures en quantité étaient de plus en plus visibles.
- Janvier à avril 2025 : La production laitière belge a montré une diminution constante, avec une baisse de -2,8% en avril 2025 par rapport à avril 2024. En Wallonie, la baisse était encore plus marquée (-3,2%). Cette tendance reflète des facteurs structurels tels que le cadre réglementaire, le manque de main-d'œuvre, et le départ des agriculteurs sans reprise.
- Mai à juin 2025 : La production par exploitation a légèrement augmenté (+1,9%), atteignant 541.000 litres/an, compensant partiellement la baisse globale. Cependant, la sécheresse a limité la pousse de l'herbe, affectant les rendements des prairies et la production laitière.

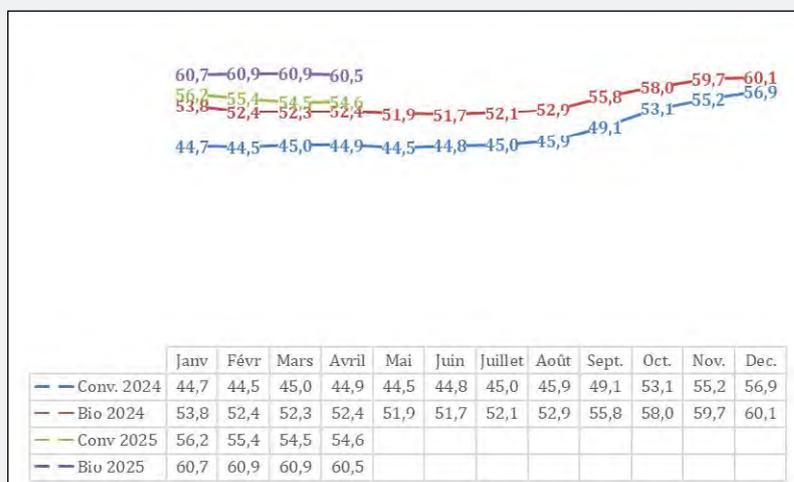
### PRIX DU LAIT

- De juillet à décembre 2024 : Le prix moyen du lait conventionnel est passé de 44,9 €/100 litres en juin jusqu'à 49 €/100 litres en décembre. Le prix du lait bio est passé de 52,4 €/100 litres à 55,8 €/100 litres en décembre. Ces hausses sont à lier avec une demande accrue et une diminution de l'offre. En fin d'année, les prix étaient nettement supérieurs à ceux de 2023 (+26% pour le conventionnel et +11% pour le bio).
- Janvier à avril 2025 : Le prix moyen du lait conventionnel aux producteurs belges a montré une légère hausse, atteignant 54,6 €/100 litres en avril (+21,6% par rapport à avril 2024). Le lait bio, bien que légèrement en baisse en février, reste à un niveau élevé (60,5 €/100 litres en avril).
- Mai à juin 2025 : Les prix du lait sont restés supérieurs à la moyenne européenne, soutenant la rentabilité des exploitations malgré les coûts élevés des intrants.
- Beurre : Le prix du beurre s'est stabilisé

dans le premier semestre 2025 autour de 750 €/100 kg, soutenu par une demande mondiale croissante. La production de beurre est en concurrence avec celle de fromage, dont la demande est également en hausse.

### CONDITIONS CLIMATIQUES ET QUALITÉ DES FOURRAGES

- Juillet à septembre 2024 : Les éleveurs étaient préoccupés par la qualité des fourrages, qui dépendait des conditions climatiques estivales. Les premières coupes d'herbe avaient été réalisées dans des conditions humides, affectant la conservation des ensilages. La qualité des fourrages était moyenne, avec des rendements en herbe corrects mais une qualité variable. Les éleveurs devaient acheter des aliments pour compléter les rations.
- Janvier à mars 2025 : La sécheresse a commencé à affecter les prairies, limitant la pousse de l'herbe et les rendements de la première coupe de fourrages. Les semis récents manquaient d'eau pour bien s'implanter.
- Avril à juin 2025 : La sécheresse s'est intensifiée, avec des rendements faibles pour les premières coupes d'herbe. La qualité des fourrages est bonne mais pas abondante, et certains producteurs signalent des sources et rivières déjà asséchées.



Graphique : Prix réel du lait conventionnel aux producteurs en €/100 litres et prix réel du lait bio pour les années 2024 et 2025 (Source : CBL - Moyenne pondérée, incl. primes mensuelles, excl. primes sur base annuelle, compléments de fin d'année et TVA - Taux matière grasse réel et taux matière protéique réel).

## REVENU DES ÉLEVEURS

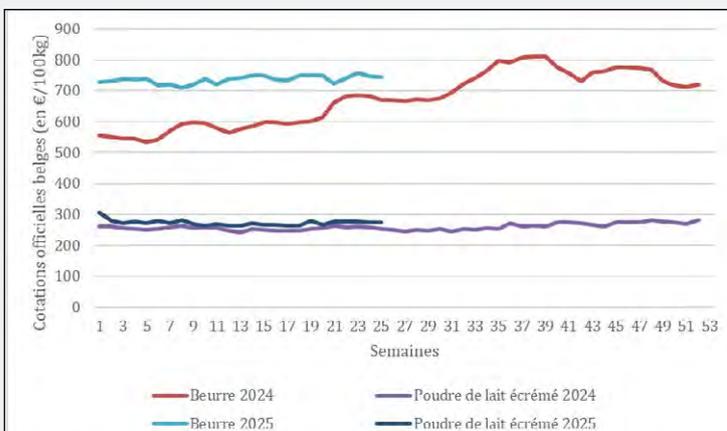
- Janvier à mars 2025 : Le revenu moyen des éleveurs laitiers en Wallonie était de 22,8 €/100L en mars, en hausse par rapport aux mois précédents. Sur 12 mois, le revenu moyen était de 19,6 €/100L, grâce à la baisse des coûts de l'énergie et des aliments.
- Mai à juin 2025 : Les revenus des éleveurs restent soutenus par les prix du lait, mais les incertitudes liées aux coûts des intrants et aux tendances mondiales pourraient peser sur leur rentabilité dans le second semestre.

## IMPACT DE LA FCO (FIÈVRE CATARRHALE OVINE)

- Janvier à mars 2025 : La campagne de vaccination contre la FCO a été prolongée, mais les retards dans les vêlages liés à la maladie commencent à être observés, compliquant la gestion des troupeaux.
- Avril à juin 2025 : Les retards dans les vêlages continuent d'être signalés, avec des impacts potentiels sur le renouvellement des troupeaux en 2026 et 2027. Certains éleveurs sont encore en attente du troisième vaccin (sérotypé 8).

## FABRICATION ET EXPORTATION DE PRODUITS LAITIERS

- Second semestre 2024 : Les exportations européennes de beurre et de poudre de lait diminuaient (-2% et -8% respectivement), tandis que les exportations de fromage restaient stables (+1%). La production de beurre et de poudre de lait continuait de baisser, mais la production de fromage et de produits fermentés augmentait.
- Janvier à mars 2025 : La production européenne de beurre (+1,1%), de poudre de lait entier (+4,9%), et de produits fermentés (+0,3%) a augmenté, tandis que celle de poudre de lait écrémé (-3,1%) et de lait condensé (-5,2%) a diminué.



Graphique : Evolution des prix officiels du marché belge du beurre, de la poudre de lait entier et de la poudre de lait écrémé en 2024 et 2025 en €/100 kg, départ usine – Source SPW Agriculture

## TENDANCES MONDIALES ET PERSPECTIVES

- Janvier à juin 2025 : Les disponibilités mondiales en lait semblent supérieures à la demande, mais les incertitudes politiques (USA) et climatiques (Océanie) rendent les prévisions difficiles. La production laitière dans l'UE devrait rester limitée en 2025, tandis que la reprise aux USA est freinée par des incertitudes. Les prix du lait devraient rester bons, soutenus par les cours des ingrédients laitiers.



## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR GRANDES CULTURES DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### CONDITIONS CLIMATIQUES

- Juillet à décembre 2024 : Les conditions pluvieuses ont compliqué les semis, les récoltes et les itinéraires techniques des cultures d'hiver. Les sols trop humides, rendent difficile l'accès aux parcelles et impactent notamment les récoltes de maïs et de pommes de terre. Les semis de céréales d'hiver ont été retardés dans certaines régions.
- Janvier à mai 2025 : L'année a été marquée par une sécheresse importante, classée parmi les 25% des années les plus sèches enregistrées. Ce déficit hydrique a perturbé les travaux agricoles, notamment les semis et les désherbages, et a limité l'assimilation des fertilisants par les cultures. Les précipitations étaient largement inférieures aux normales saisonnières, avec des disparités régionales.
- Fin mai et début juin 2025 : Les pluies tant attendues sont tombées, permettant un développement rapide des cultures. Cependant, leur répartition inégale a causé des retards dans certaines plantations, notamment pour le maïs. Les sols superficiels et caillouteux ont particulièrement bénéficié de ces précipitations.

### DÉVELOPPEMENT DES CULTURES

- Céréales : Les prévisions de rendement pour les céréales sont optimistes, mais les faibles prix sur le marché posent des défis économiques. La sécheresse a réduit la taille des froments, impactant la quantité de paille disponible, et pourrait entraîner une baisse du taux de protéines dans les grains.
- Betteraves : En 2024, les rendements en racines se sont améliorés, mais la richesse en sucre est restée très basse (16 % contre 17,5 % habituellement). En 2025, les betteraves ont montré une bonne résistance à la sécheresse. Les pluies de mai ont permis de compléter les levées récalcitrantes, et la fermeture des rangs dès la fin mai est un phénomène exceptionnel.

- Chicorée : Les levées ont été problématiques en raison du manque d'eau au semis. Les pluies de mai ont permis à la chicorée de rattraper son retard de croissance, mais les populations de pucerons se sont considérablement développées, nécessitant une vigilance accrue.
- Colza : La floraison s'est terminée avec un nombre de siliques engageant, mais les ravageurs comme les charançons et les cécidomyies ont causé des dégâts. Les conditions de pollinisation restent favorables.
- Maïs : Les plantations ont été retardées dans certaines zones en raison des conditions climatiques. Les perspectives restent incertaines, notamment pour la floraison à partir de mi-juillet, période où les besoins en eau sont importants.

### TRAVAUX AGRICOLES

- Janvier à mai 2025 : Les travaux aux champs ont été perturbés par le manque d'eau, avec des retards dans les semis et plantations, notamment pour le maïs. Les désherbages chimiques et mécaniques ont été compliqués par la sécheresse, réduisant leur efficacité.
- Juin 2025 : Les pluies de fin mai ont permis de rattraper certains retards, et les travaux aux champs sont globalement terminés. Les exploitations se préparent désormais pour les moissons.

### PRESSION DES RAVAGEURS ET MALADIES

- Janvier à mai 2025 : La sécheresse a limité la pression des maladies fongiques, réduisant le besoin de traitements. Cependant, les populations de pucerons ont augmenté, augmentant le risque de maladies qu'ils transmettent.
- Juin 2025 : Les conditions climatiques plus humides pourraient favoriser l'apparition de maladies fongiques et ravageurs, nécessitant une vigilance accrue.



### PRIX DES GRANDES CULTURES

- Blé : depuis septembre 2024, les prix du blé ont diminué et atteint leur niveau le plus bas depuis novembre 2022, avec une clôture à 200,25 €/T sur le marché à terme au 16 juin.
- Colza : Le marché à terme du colza a fortement remonté fin 2024 tiré par la hausse des prix de l'huile végétale. En 2025, il est sous la barre des 500 €/T, avec une légère tendance haussière (489 €/T le 16 juin).
- Maïs : Les prix du maïs continuent de baisser, avec une clôture à 185,50 €/T le 16 juin. La forte volatilité des prix reste un défi pour les producteurs.

### TARIFS DOUANIERS ET COÛTS DE PRODUCTION

- Engrais : Les nouveaux tarifs douaniers sur les engrais russes et biélorusses entreront en vigueur le 1er juillet 2025, augmentant progressivement sur trois ans. Cela pourrait accroître les coûts de production pour les agriculteurs conventionnels.
- Coûts de structure : Les frais de structure des exploitations ont augmenté de près de 50% en cinq ans, incluant la main-d'œuvre, le matériel, le foncier, et les intrants. Les engrais minéraux, fortement corrélés au prix du gaz, n'ont pas suivi la baisse récente des prix du gaz, ce qui inquiète les agriculteurs.





## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AUX SECTEURS HORTICULTURE COMESTIBLE ET POMMES DE TERRE DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### POMMES ET POIRES

- Juillet 2024 : Les pertes dues au gel et aux mauvaises conditions météorologiques sont estimées à 40 % pour les pommes et 35 % pour les poires. Les fruits restants sont de plus gros calibres, mais les pommes trop volumineuses sont déclassées vers l'industrie. La pression en tavelure est importante.
- Automne 2024 : Les récoltes européennes sont faibles, avec une baisse de 34 % pour les pommes et de 26 % pour les poires en Belgique par rapport à l'année précédente. Les prix sont bons (1 €/kg pour les belles pommes et entre 0,70 €/kg et 1,10 €/kg pour les poires Conférence), mais ne compensent pas les faibles rendements, ce qui ne permet pas de couvrir les coûts engagés. La diminution des superficies cultivées en Belgique (-1 305 ha depuis 2020) aggrave la situation.
- Janvier à mars 2025 : Les vergers ont bénéficié d'un climat favorable, avec peu de jours de gel. La floraison a été rapide, mais la nouaison des poires était déjà prévue comme faible en raison des conditions météorologiques de 2024. Les arboriculteurs ont dû protéger les vergers contre le gel avec des techniques coûteuses.
- Avril à juin 2025 : Les perspectives de rendement en pommes restent bonnes, mais les poires continuent de souffrir d'une mauvaise nouaison. Les variétés sensibles comme Django et Wellant ont subi des dégâts significatifs, tandis que la variété Conférence pourrait limiter les pertes grâce à sa capacité de parthénocarpie. Les prix en criée pour les pommes oscillent entre 0,85 €/kg et 1,15 €/kg.

### VIGNES

- Juillet 2024 : Les pertes dues au gel tardif d'avril sont estimées à 70 %. Les bourgeons secondaires se développent lentement, mais la récolte reste incertaine.
- Automne 2024 : Les vendanges sont fortement retardées en raison du manque de chaleur et de soleil. Les pertes moyennes atteignent 50 %, avec des raisins souvent récoltés en sous-maturité. Les vendanges se terminent en octobre, mais les pertes liées au gel et aux mauvaises conditions météo atteignent 70 %. Les raisins peinent

à atteindre un taux d'alcool de 12 %, et la production se concentre principalement sur les vins effervescents.

### LÉGUMES

- Été 2024 : Les récoltes de légumes sont retardées en raison des conditions pluvieuses. Les semis et plantations sont difficiles, et les cultures déjà emblavées stagnent ou jaunissent. Les ravageurs, notamment les limaces, causent des dégâts importants. Les rendements sont très variables selon les parcelles. Les tomates wallonnes arrivent tardivement sur le marché, et les courges atteignent leurs calibres, bien que tardivement.
- Automne 2024 : Les récoltes touchent à leur fin pour les courges, les carottes et les céleris-raves. Les rendements et calibres sont bons en conventionnel, mais les légumes bio souffrent de faibles rendements. Les conditions de stockage sont compliquées en raison des précipitations abondantes.
- Janvier à mars 2025 : La saison des asperges a été satisfaisante, bien que les producteurs aient dû irriguer au moment des semis pour assurer la germination des graines et la reprise des plantules. Les plantations de légumes comme les choux, persil et laitues ont bien démarré malgré les vents forts et le manque de pluie.
- Avril à juin 2025 : La saison des asperges touche à sa fin, mais certains producteurs continuent de cueillir jusqu'à la fin du mois de juin. Les cultures de légumes en général se portent bien, avec une situation désormais équilibrée grâce aux pluies de fin mai.
- Les problèmes de main-d'œuvre restent la préoccupation principale des producteurs.

### FRAISES ET PETITS FRUITS (FRAMBOISES, MYRTILLES)

- Janvier à mars 2025 : La saison des fraises a débuté sous les tunnels avec des conditions favorables. Les premières fleurs ont été observées sur certaines variétés comme Joly, et les producteurs ont utilisé des variétés remontantes pour prolonger la production jusqu'aux premières gelées.
- Avril à juin 2025 : Le lancement officiel de la saison des Fraises de Wallonie a eu lieu en mai. Les récoltes se



poursuivent avec une météo favorable, bien que les pluies de début juin aient causé des dégâts variables selon les zones géographiques. Certains producteurs prolongent la saison avec des plants frigo pour produire des fraises à la rentrée scolaire. Les récoltes de petits fruits ont commencé avec 15 jours d'avance, les framboises étant prêtes dès la mi-juin et les myrtilles dès la fin du mois. La demande en petits fruits est fortement corrélée à une météo ensoleillée, ce qui enthousiasme les producteurs.

#### MARCHÉ

- Janvier à mars 2025 : Les études sur la consommation de fruits et légumes en Belgique ont montré une préférence pour les produits frais (80 % des achats), avec une consommation moyenne de 35 kg de légumes frais et 39 kg de fruits frais par personne en 2024. Les fraises wallonnes ont été en concurrence avec les fraises de serres chauffées, rendant la différence de prix importante au niveau consommateurs.
- Avril à juin 2025 : Les tendances de consommation sont stables avec une augmentation de la consommation de petits fruits (myrtilles, mûres, framboises) et de pastèques. La vente à la ferme progresse légèrement, passant de 1 % en 2021 à 1,5 % en début 2025.

#### POMMES DE TERRE (SOURCE : FIWAP)

- En 2024, les arrachages étaient prévus pour début octobre, mais les sols saturés d'eau ont ralenti les opérations qui se sont terminées fin novembre. Les rendements moyens étaient corrects, mais les calibres variaient fortement selon les dates de plantation (les pommes de terre plantées en avril présentaient de meilleurs rendements que celles plantées en juin). La pression en mildiou était hors norme, nécessitant des applications régulières de fongicides ; les nouvelles souches de mildiou compliquaient les schémas de traitement. Les rendements se situaient dans la moyenne basse, avec une grande variabilité selon les dates de plantation
- Les mauvaises conditions d'arrachage 2024 ont impacté la qualité de conservation, nécessitant des opérations de séchage complexes ou des évacuations rapides. L'utilisation de variétés peu adaptées à la conservation ont entraîné des

problèmes de qualité (noircissement, germination). Les pertes ont été significatives pour les producteurs.

- Les prix ont atteint 60 €/q en septembre (en raison des craintes de pénurie et de soudure entre les stocks de 2023 et les récoltes tardives de 2024) pour aller ensuite de 12,5 €/q pour les lots en moins bon état à 20 €/q pour les lots destinés à l'export.
- En 2024, une augmentation de 7 % des surfaces emblavées en pommes de terre était observée dans la zone NEPG (Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne). McCain annonçait l'ouverture d'une nouvelle usine près de Hanovre, témoignant de l'expansion européenne dans le secteur de la transformation.
- De janvier à juin 2025, le secteur de la pomme de terre a traversé une période difficile marquée par des conditions climatiques extrêmes, une chute brutale des prix (depuis février 2025, les prix du marché libre ont atteint des niveaux historiquement bas, passant de 30 €/q à 7,50 €/q pour les variétés Fontane et Challenger), et des défis économiques et agronomiques importants. Les pluies de fin mai ont apporté un soulagement partiel, permettant une meilleure levée des plants et des perspectives optimistes pour la récolte. Cependant, la concurrence mondiale, les coûts élevés, et les contraintes environnementales continuent de peser sur les producteurs européens. Une coordination accrue dans la filière est essentielle pour surmonter ces défis et stabiliser le marché.
- Les coûts de production pour la saison 2025-2026 ont continué à augmenter, atteignant des niveaux élevés (9.050 €/ha en 2024 contre 5.745 €/ha en 2020). Les hausses concernent les plants, les locations de terre, les machines, et les matériaux de construction.
- Les producteurs craignent une "trop bonne récolte" qui pourrait encore faire chuter les prix. Les industriels pourraient être particulièrement exigeants sur la qualité des lots livrés sous contrat.
- Focus sur les variétés robustes : Les industriels commencent à intégrer les variétés robustes dans leurs stratégies pour répondre aux défis climatiques et économiques.



LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR HORTICULTURE ORNEMENTALE DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET IMPACT SUR LES CULTURES

- Juillet à septembre 2024 : Les sols gorgés d'eau compliquent les mises en culture et les repiquages. Les pépiniéristes doivent jongler avec des conditions difficiles, notamment pour le désherbage. Les cultures sous serres sont favorisées, mais les horticulteurs doivent surveiller les maladies fongiques. Les producteurs doivent gérer des retards dans les semis et les plantations.
- Novembre 2024 : Les épisodes de gel et les vents intenses exacerbent la chute des feuilles, nécessitant une vigilance accrue pour éviter l'encombrement des systèmes d'irrigation. Les crues et décrues successives depuis l'été continuent de fragiliser les digues et les infrastructures des exploitations.
- Janvier à mars 2025 : Les sols étaient globalement frais, permettant un bon démarrage des cultures, mais la sécheresse persistante a commencé à poser des défis pour les plantes en pleine terre. Les producteurs ont dû surveiller l'humidité des sols pour éviter des pertes. Les conditions climatiques favorables ont permis une croissance saine sous serres, bien que des pics de chaleur aient entraîné des problèmes de pucerons.
- Avril à juin 2025 : Les pluies de fin mai et début juin ont apporté un soulagement aux cultures, favorisant la croissance des arbres et arbustes. Cependant, des températures négatives en Ardennes fin mai ont causé des dégâts aux plantes annuelles, aux plants potagers et aux jeunes pousses de sapins de Noël. La sécheresse prolongée reste une préoccupation pour les pépiniéristes, notamment pour les plantes repiquées tardivement.

## COMMERCIALISATION ET MARCHÉ

- Juillet à septembre 2024 : Les ventes sont moroses, notamment en jardinerie, en raison de la météo défavorable. Les stocks de plantes restent élevés, et les producteurs peinent à écouler leurs produits. Les sols détremés empêchent les entrepreneurs de jardins de réaliser des chantiers, ce qui impacte leur trésorerie.
- Novembre 2024 : La Semaine de l'Arbre génère une forte demande de la part des communes pour des distributions de plants, mais les ventes aux particuliers restent moroses. Les producteurs espèrent un redressement du marché et une réflexion sur les prix appliqués aux communes est nécessaire pour préserver la rentabilité des pépinières. La saison des chrysanthèmes est correcte, mais les quantités mises sur le marché diminuent par rapport à l'année précédente. Les producteurs peinent à répercuter une augmentation des prix, même en cas de pénurie.
- Janvier à mars 2025 : Les ventes ont été dynamiques en début de saison, avec une demande soutenue pour les plantes ornementales, notamment les bisannuelles (primevères, pensées) et les plantes en pots. Les lieux de vente ont vu une reprise de la fréquentation grâce aux températures plus clémentes. Une pénurie de bulbes de tulipes et narcisses, due aux faibles rendements des producteurs hollandais en 2024, a limité les quantités disponibles et entraîné une hausse des prix. Les stocks d'arbres fruitiers étaient encore disponibles, marquant la fin des pénuries des années précédentes.
- Avril à juin 2025 : Les ventes de plantes annuelles et de plants potagers ont continué sur une bonne dynamique, avec une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente. L'absence de gelées durant les Saintes Glaces a favorisé les travaux de jardinage. Les pluies de fin mai ont temporairement ralenti les ventes, mais les producteurs restent confiants pour la saison dans son ensemble. Les tulipes et narcisses ont été commercialisées en quantités réduites, mais la demande pour ces fleurs a permis de maintenir une activité minimale. La disponibilité des arbres fruitiers a répondu à la demande sans tensions majeures.



### PÉPINIÈRES ET SERRES

- Janvier à mars 2025 : Les pépiniéristes ont bénéficié de sols drainés, facilitant les travaux de plantation et de repiquage. La production sous serres a permis d'obtenir des plantes de qualité grâce à des conditions climatiques favorables.
- Avril à juin 2025 : Les pépiniéristes de pleine terre ont commencé à s'inquiéter de l'absence prolongée de pluie, bien que les sols restent encore frais. Les semis en pépinières forestières nécessitent une irrigation pour la germination. Les producteurs sous serres continuent de bénéficier de bonnes conditions, mais les pics de chaleur ont entraîné des problèmes de ravageurs comme les pucerons.

### SAPINS DE NOËL

- Novembre à décembre 2024 : La récolte des sapins de Noël bat son plein. Les opérations se déroulent bien, malgré les craintes initiales liées aux terrains détrempés. Les volumes demandés sont corrects, et les prix sont légèrement à la hausse.

### MAIN-D'OEUVRE

- Les producteurs se plaignent de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre locale. Ils doivent souvent se tourner vers des travailleurs étrangers, mais les démarches administratives sont complexes. Les producteurs continuent de rencontrer des difficultés pour recruter du personnel, ce qui impacte leur rentabilité et freine le développement de leurs activités.
- Les entreprises de parcs et jardins ont continué de signaler des difficultés à recruter de la main-d'œuvre, un problème récurrent dans le secteur.





## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR OVIN CAPRIN DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### SITUATION SANITAIRE ET VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE CATARRHALE OVINE (FCO)

- Juillet à décembre 2024 : La mortalité des ovins a atteint 12 % du cheptel national sur juillet et août, soit une augmentation de 252 % par rapport à 2023. L'infertilité des brebis est 3 à 4 fois plus élevée que d'ordinaire, avec plus de 50 % de brebis non gestantes. La recapitalisation prévue pour 2025 est pénalisée par ces pertes. La mortalité cumulée des ovins sur la période atteint 17,8 % du cheptel national. La FCO-12 a fait son apparition aux Pays-Bas, mais aucun vaccin n'est disponible en Europe pour ce sérotype.
- Janvier à mars 2025 : La FCO-3 et FCO-8 ont continué de peser lourdement sur les élevages, entraînant des pertes importantes en brebis reproductrices (-7,7 %) et une mortalité élevée. Les chèvres ont été moins touchées, mais la production laitière a été affectée. Les campagnes de vaccination ont débuté, mais le vaccin FCO-8 était encore peu disponible, retardant la protection complète des troupeaux.
- Avril à juin 2025 : Les vaccins FCO-8 sont enfin disponibles, permettant de reprendre les protocoles de vaccination. Cependant, l'incertitude sanitaire persiste, avec des inquiétudes sur un potentiel épisode FCO-8 comparable à celui de 2024.

### RECAPITALISATION DES CHEPTELS

- Janvier à mars 2025 : Les éleveurs ont commencé à recapitaliser leurs cheptels grâce à des aides régionales, mais la disponibilité en femelles de renouvellement était limitée, freinant le processus. Les agnelles nées en 2025 ne produiront pas d'agneaux avant 2026, ce qui impacte la production future.
- Avril à juin 2025 : La recapitalisation se poursuit, mais elle est entravée par la rareté des animaux disponibles en Europe. Les tensions sur la disponibilité des agneaux pour

la filière aval restent élevées, et la diminution du cheptel national continue de peser sur la filière.

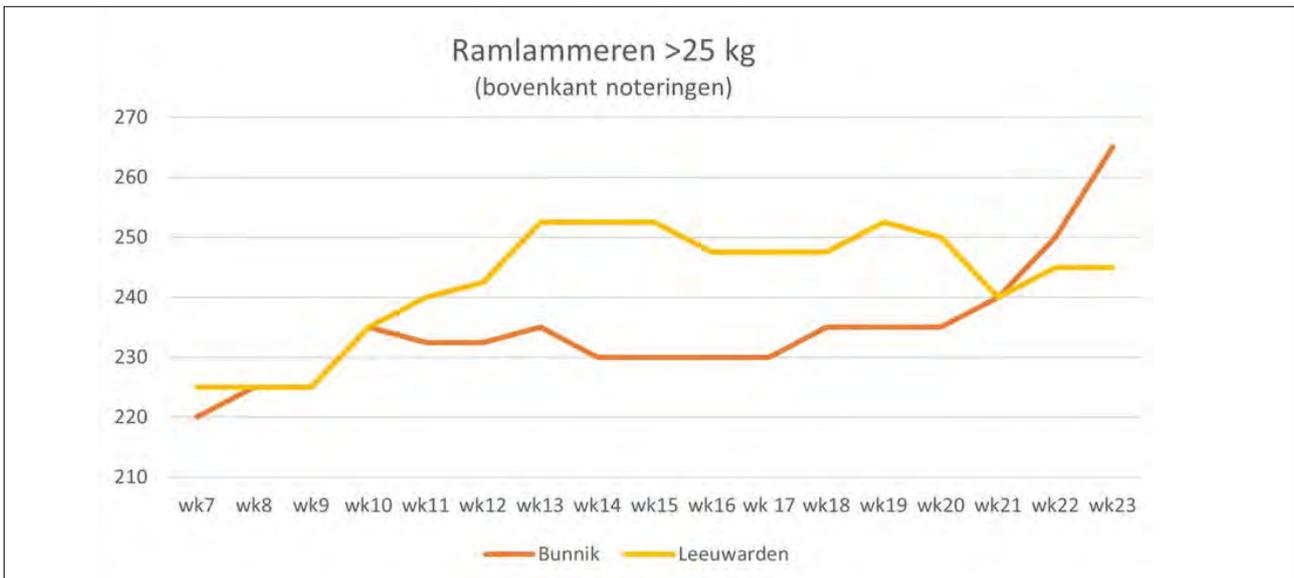
- La productivité numérique (nombre d'agneaux commercialisables par brebis) est très faible, en raison de l'infertilité, de la mortalité néonatale et des avortons. Cela a réduit la disponibilité nationale en viande ovine, obligeant les filières locales à importer, notamment des Pays-Bas.

### PRIX ET MARCHÉ DE LA VIANDE OVINE

- Juillet à décembre 2024 : Les prix des agneaux importés d'Europe sont très élevés, avec une forte concurrence des agneaux hors Europe. Les prix au producteur augmentent dans les filières GMS et de proximité (conventionnel : 9 €/kg carcasse ; bio : 9,8 €/kg carcasse). Les filières organisées garantissent une certaine stabilité, tandis que les filières marchandes sont plus volatiles. Les filières organisées éprouvent des difficultés d'approvisionnement, et des « trous » d'offre d'agneaux locaux sont à prévoir.
- Janvier à mars 2025 : Les prix de la viande ovine étaient élevés, atteignant 9 à 10,5 €/kg carcasse pour les filières locales et 4,5 à 6 €/kg vif pour les filières marchandes. La spéculation autour des fêtes religieuses a maintenu les prix, mais la consommation était perturbée par la concurrence des viandes importées.
- Avril à juin 2025 : Les fortes ventes liées aux fêtes religieuses début juin ont accentué la pression sur les marchés. Une baisse des prix est attendue pour l'été, avec un transfert de consommation vers des viandes moins chères.
- En 2025, la qualité de finition des agneaux diminue, les éleveurs préférant valoriser des animaux partiellement finis compte tenu des prix élevés. Peu d'abandons d'exploitations sont attendus, mais 2025 s'annonce comme une année cruciale pour la viabilité économique des élevages ovins et caprins.



- 2025 - Prix hebdomadaires des agneaux > 25 kg aux Pays-Bas :



#### INCERTITUDES SUR L'ABATTAGE

- L'incertitude sur la continuité de l'activité de l'abattoir d'Ath a suscité des inquiétudes dans le secteur. Cet abattoir est crucial, abattant plus de 25 000 petits ruminants sur les 45 000 abattus en Wallonie.
- Avril à juin 2025 : L'activité de l'abattoir d'Ath a été confirmée, offrant une certaine stabilité à la filière. Des réformes sont prévues pour assurer sa pérennité.

#### FILIÈRE CAPRINE – PRODUCTION LAITIÈRE

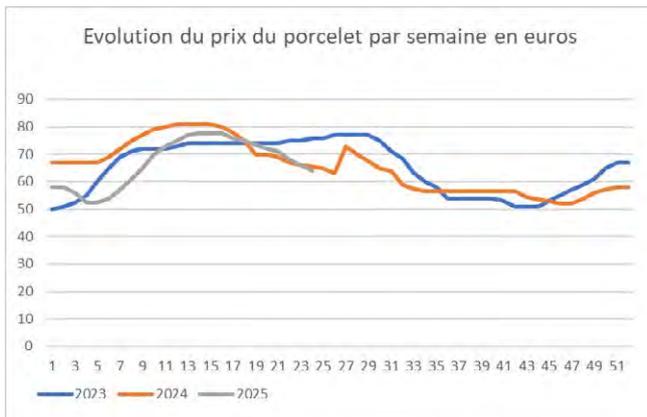
- Janvier à mars 2025 : Les caprins ont été moins touchés par la FCO-3, mais la production laitière a diminué, affectant la rentabilité des élevages. Les prix du lait caprin étaient stables, mais moroses, en raison de la baisse de la demande internationale, notamment en Chine.
- Avril à juin 2025 : Le pic de lactation est en cours, générant parfois des goulots d'étranglement chez les producteurs-transformateurs. Les prix du lait restent peu dynamiques, et la filière caprine cherche à se réorganiser pour valoriser ses produits.



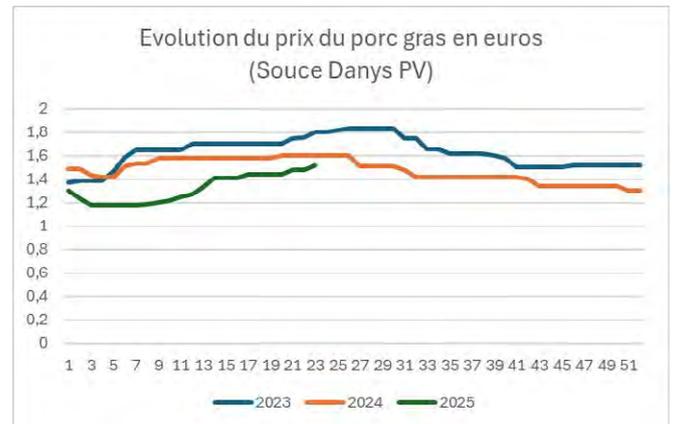
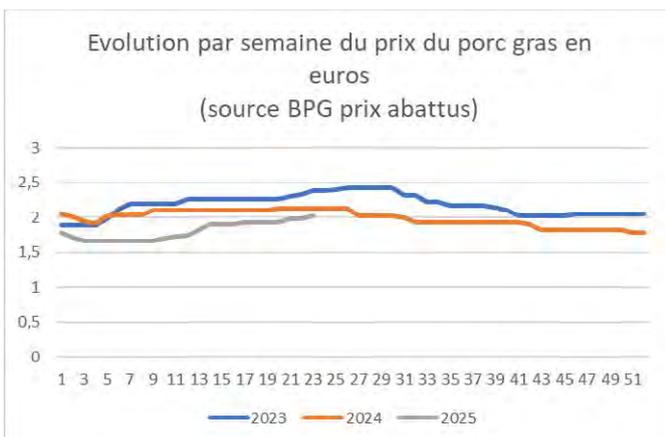
## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR PORC DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### PRIX ET MARCHÉ DU PORC GRAS ET DES PORCELETS

- Juillet à décembre 2024 : Les prix des porcelets et des porcs gras ont atteint leur niveau le plus bas depuis 2022, avec 37 euros pour les porcelets et 1,34 €/kg (poids vif Danys) pour les porcs gras. La demande pour les porcs gras augmente, mais l'offre reste faible, notamment en raison de la fuite des porcelets vers l'Espagne qui a ensuite diminué ses achats. Les exportations vers la Pologne et la Roumanie permettent de maintenir une certaine activité. Les engraisseurs qui ont rempli leurs étables avec des porcelets chers se retrouvent en difficulté. Les abattoirs privés fonctionnent à pleine capacité, tandis que l'abattoir d'Ath est en grande difficulté, suscitant l'inquiétude des éleveurs en circuit court.
- Avril à juin 2025 : Les prix des porcelets ont amorcé une baisse progressive, passant de 77,5 € à 64 € en semaine 24, en raison d'une diminution de la demande espagnole et du retour des porcelets dans les étables belges. En revanche, le prix du porc gras a continué d'augmenter, soutenu par la saison estivale et la consommation liée aux barbecues.



- Janvier à mars 2025 : Les prix du porc gras ont montré une tendance haussière, atteignant 2,03 €/kg notamment en raison des fêtes de Pâques. Les prix des porcelets étaient élevés, atteignant jusqu'à 77,5 €, en raison de la forte demande espagnole pour remplir ses étables.



- Réduction continue du cheptel et du nombre d'exploitations en Flandre : le nombre de porcs et d'élevages porcins en Flandre poursuit sa baisse. En 2024, la région comptait 393 782 places pour truies reproductrices (en baisse de 19 090 par rapport à 2023), 87 503 places pour porcelets sevrés (-1 698) et 4 079 974 places pour porcs charcutiers (-268 057). Le nombre d'élevages a aussi chuté à 4 944, soit 259 de moins qu'en 2023.

### CONSOMMATION ET DEMANDE

- Janvier à mars 2025 : La consommation de viande porcine en Europe a montré une dynamique modérée, tandis que la demande internationale, notamment au Brésil et en Chine, a pesé sur les cours. Les fêtes de Pâques ont stimulé la demande en viande porcine dans les pays du nord de l'Europe.
- Avril à juin 2025 : La saison des barbecues a favorisé la consommation en Europe, soutenant les prix du porc gras. Cependant, les exportations de carcasses vers la Pologne ont diminué, car les acheteurs polonais privilégient l'approvisionnement local en raison des prix belges élevés.



## COÛTS DE PRODUCTION ET ALIMENTATION ANIMALE

- Juillet à décembre 2024 : Les prix des aliments pour porcs sont restés stables, mais élevés, ce qui limite la rentabilité des éleveurs et met leurs marges sous pressions.
- Janvier à mars 2025 : Les coûts de production étaient élevés, notamment en raison des prix des céréales et des droits de douane sur le soja. Les aliments bio étaient particulièrement coûteux, tandis que les prix des aliments conventionnels ont montré une légère baisse.
- Avril à juin 2025 : Les prix des céréales ont reculé à l'approche des récoltes dans l'hémisphère nord, offrant un soulagement aux éleveurs. Cette baisse a amélioré la rentabilité des élevages conventionnels, bien que les aliments bio restent coûteux.

## EXPORTATIONS ET COMMERCE INTERNATIONAL

- Juillet à décembre 2024 : L'exportation des carcasses et des cinquièmes quartiers vers la Chine continue et un accord a été trouvé avec la Chine pour l'exportation des pieds de cochons, permettant de rentabiliser davantage le cinquième quartier.
- Janvier à mars 2025 : Les exportations de viande porcine se sont stabilisées après une chute de 33 % sur les quatre dernières années. L'Espagne reste le premier exportateur mondial, tandis que la Belgique se classe en huitième position. La Chine a prolongé son enquête anti-dumping sur le porc européen, écartant temporairement la menace de nouvelles barrières.
- Avril à juin 2025 : Les exportations vers des marchés comme la Chine et le Royaume-Uni restent solides, mais le marché mondial demeure volatil, influencé par des décisions politiques et des aléas climatiques.

## MARCHÉ DIFFÉRENCIÉ ET BIO

- Janvier à mars 2025 : Le marché différencié a montré une forte demande, avec des prix payés aux éleveurs pour le

porc plein air et fermier revus à la hausse. Cependant, la filière bio a connu une diminution significative du nombre de producteurs, malgré une demande croissante.

- Avril à juin 2025 : Les producteurs bio espèrent réduire leurs coûts grâce à une bonne moisson, mais les prix des aliments bio restent élevés. Le marché différencié continue de se développer, bien que les prix élevés des porcelets posent des défis pour certains producteurs.

## ABATTOIRS ET DÉCOUPE

- Janvier à mars 2025 : Les abattoirs ont fonctionné à plein régime, avec une valorisation plus intéressante via la découpe que via les carcasses. L'activité de l'abattoir d'Ath était incertaine en début d'année.
- Avril à juin 2025 : L'activité de l'abattoir d'Ath a été confirmée, malgré les incertitudes initiales. Les exportations de carcasses vers la Pologne ont diminué, mais les ateliers de découpe restent très actifs.

## SANITAIRE

- Juillet à décembre 2024 : La PPA se rapproche de la Belgique, avec un cas détecté en Allemagne à 200 km des frontières belges. L'AFSCA publie des recommandations pour éviter une contamination et les éleveurs belges s'inquiètent de la forte population de sangliers, qui pourrait favoriser la propagation du virus. La saison de la chasse et les fêtes de fin d'année ont été identifiées comme des périodes à risque pour l'introduction de la PPA.
- Janvier à juin 2025 : Aucun changement notable concernant la peste porcine africaine. La situation sanitaire est restée stable, bien que des cas de peste porcine africaine aient été signalés en Moldavie et en Ukraine.



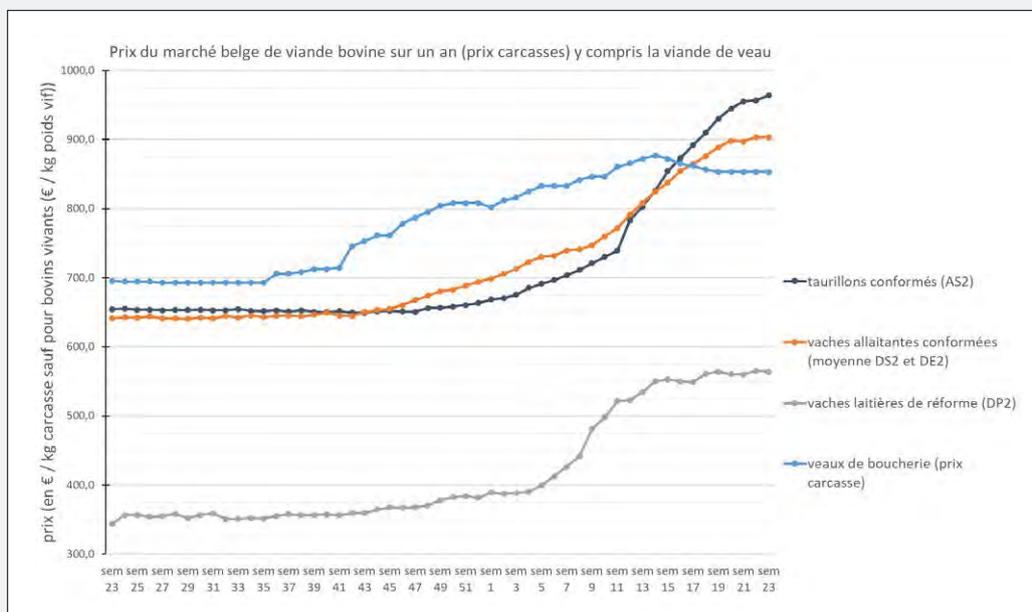
## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR VIANDE BOVINE DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### PRIX DES BOVINS

- Juillet à décembre 2024 : Les prix des taurillons AS2 sont à 6,51 €/kg carcasse (+30 cents depuis le début de l'année). Les vaches conformées affichent des prix en augmentation (6,66 €/kg carcasse pour DS2 et 6,55 €/kg carcasse pour DE2). Les vaches laitières de réforme atteignent 3,67 €/kg carcasse. Les veaux culards augmentent légèrement.
- Janvier à mars 2025 : Les prix des bovins maigres et gras ont connu une forte hausse dans toutes les catégories. Les taurillons AS2 ont atteint 7,30 €/kg carcasse en mars, tandis que les vaches culardes DS2 et DE2 ont vu leurs prix augmenter de plus d'1 €/kg carcasse en un an. Les vaches laitières de réforme ont également progressé, atteignant 4,98 €/kg carcasse pour les DP2.
- Avril à juin 2025 : Les prix ont continué à augmenter, atteignant des niveaux record. Les taurillons AS2 ont atteint 9,64 €/kg carcasse en juin, soit une hausse de plus de 3 €/kg en 7 mois. Les vaches culardes DS2 et DE2 se sont stabilisées à 9,14 € et 8,93 €/kg carcasse, respectivement. Les prix des vaches laitières de réforme ont également progressé, atteignant 5,64 €/kg carcasse pour les P2 et 6,25 €/kg carcasse pour les O3.

### RENTABILITÉ DES ÉLEVEURS

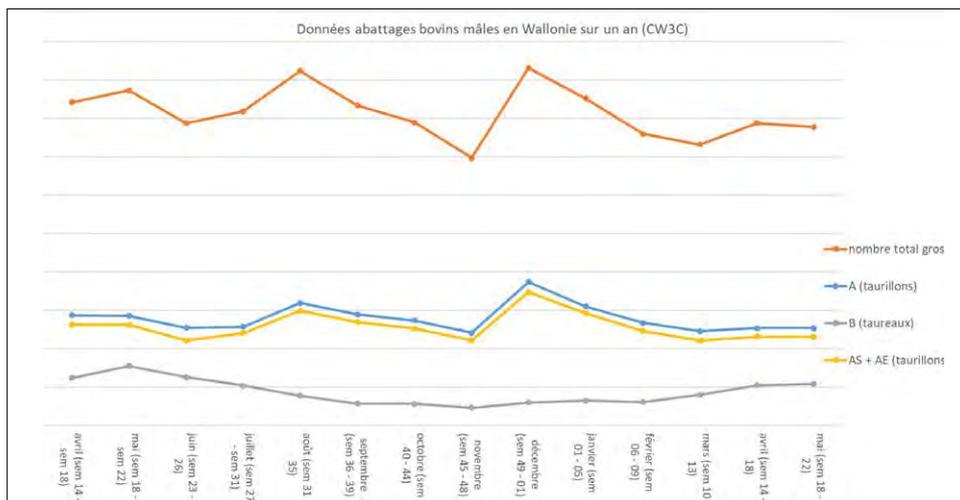
- Janvier à mars 2025 : La hausse des prix a permis une amélioration de la rentabilité des éleveurs, avec un rapport revenus sur coûts atteignant 1,068. Cependant, les coûts de production élevés et l'incertitude sur la stabilité des prix freinent la recapitalisation des cheptels.
- Avril à juin 2025 : La rentabilité reste favorable, motivant certains jeunes à reconsidérer l'élevage allaitant. Toutefois, les coûts de production élevés et les incertitudes sur la stabilité des prix continuent de limiter les investissements dans la recapitalisation.
- Incertitudes : Les prix sont considérés comme structurellement élevés, mais les acteurs restent incertains quant à leur maintien à ces niveaux et l'incertitude sur la recapitalisation en fermes persiste. La baisse structurelle du cheptel européen devrait continuer de limiter l'offre, sauf en cas de choc de demande.



*Evolution des prix des principales classifications carcasses de juillet 2024 à juin 2025*

## ABATTAGES ET DISPONIBILITÉ DES ANIMAUX

- Juillet à décembre 2024 : La demande est faible durant les congés d'été, notamment pour les beaux morceaux, ce qui pèse sur l'équilibre carcasse. Les consommateurs privilégient la volaille et le porc. La saison du gibier commence à concurrencer la viande bovine. Les abattages de vaches augmentent, tandis que ceux des taurillons restent faibles. Les fêtes de fin d'année ont soutenu la demande en viande bovine avec des abattages de vaches et de taurillons qui ont repris, mais les stocks en ferme restent présents. La consommation de bœuf par habitant dans l'UE diminue (-1,7 % en 2024)



- Janvier à mars 2025 : Les abattages dans les abattoirs wallons ont été faibles, notamment pour les mâles. La disponibilité des animaux gras sur le marché était réduite, ce qui a poussé les prix à la hausse. La baisse structurelle du cheptel européen (-2,7 % sur un an) a également limité l'offre.
- Avril à juin 2025 : Les abattages de vaches conformées (DS et DE) ont légèrement augmenté, tandis que ceux des vaches laitières (O et P) ont diminué. La disponibilité des animaux reste limitée, soutenant les prix élevés.

## CONSOMMATION ET PRIX CONSOMMATEURS

- Janvier à mars 2025 : Les hausses de prix consommateurs ont entraîné une légère baisse des ventes de bœuf, avec un effet de substitution vers la volaille et le porc. Statbel mesurait une hausse annuelle des prix de la viande bovine de 6,6 %, tandis que Test-Achats relevait une hausse moyenne de 14 %.
- Avril à juin 2025 : Les prix consommateurs ont continué à augmenter, avec une hausse annuelle de 8,04 % en mai selon Statbel, et de 17 % selon Test-Achats. Malgré cette augmentation, la consommation de bœuf ne s'est pas effondrée, bien qu'un transfert vers des viandes moins chères soit observé.

## SANITAIRE

- Juillet à décembre 2024 : La FCO entraîne une augmentation notable des avortements et des naissances

de veaux chétifs. La mortalité bovine augmente (+70 % en août 2024 par rapport à 2023). Les avortements non détectés réduisent le nombre de vaches pleines. La crise de la FCO crée des difficultés de trésorerie dans les fermes ; difficultés compensées partiellement par les aides régionales. Une pénurie de taurillons est redoutée pour 2025 en raison des impacts sur la fertilité.

- Janvier à mars 2025 : La campagne de vaccination obligatoire contre la FCO3, FCO8 et MHE a été lancée, mais la disponibilité des vaccins contre la FCO8 posait problème. Les impacts de la FCO ont entraîné des avortements et une mortalité accrue, réduisant le nombre de naissances et la taille du cheptel.

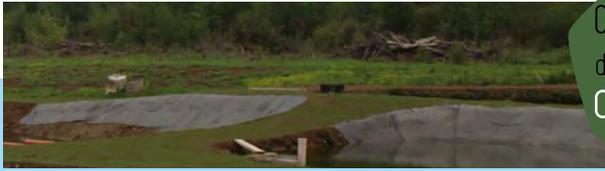
- Avril à juin 2025 : La disponibilité des vaccins contre la FCO8 s'est améliorée, mais l'échéance de vaccination complète a été reportée au 1er septembre. Les éleveurs continuent de vacciner leurs troupeaux dès réception des doses pour éviter des dégâts dans les troupeaux non vaccinés.

## EXPORTATIONS ET DEMANDE INTERNATIONALE

- Janvier à juin 2025 : La demande européenne et maghrébine reste élevée, soutenant les prix. Les marchands d'animaux cherchent des bovins vaccinés pour satisfaire la demande des clients importateurs, mais les exportations sont limitées par la disponibilité réduite des animaux.
- Les frontières vers certains États membres sont impactées par les situations FCO, mais des accords bilatéraux permettent des exportations limitées.
- La CE annonce un report d'un an de l'entrée en vigueur du règlement sur la déforestation.

## ALIMENTATION

- Les coupes de fourrages 2024 ont été bonnes en quantité mais de qualité moyenne en raison du manque de soleil. Les éleveurs ont dû acheter des aliments pour compléter les rations (les prix des aliments composés pour bovins viandeux sont stables mais élevés).
- Janvier à mars 2025 : La sécheresse a commencé à affecter les prairies, limitant la pousse de l'herbe et les rendements de la première coupe de fourrages.
- Avril à juin 2025 : La sécheresse s'est intensifiée, avec des rendements faibles pour les premières coupes d'herbe. La qualité des fourrages est bonne et les secondes coupes sont correctes.



## LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR AQUACULTURE DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES D'ÉLEVAGE

- Septembre à décembre 2024 : Les températures des eaux moyennes des cours d'eau oscillent entre 8 et 10 °C, favorisant des taux de croissance intéressants pour les truites. Cependant, les épisodes de fortes précipitations perturbent les infrastructures (fragilisation des digues et infrastructures des exploitations).
- Janvier à mars 2025 : Les débits des cours d'eau ont atteint des niveaux historiquement bas, avec une diminution allant jusqu'à -64 % par rapport à la moyenne des 27 dernières années. Les faibles précipitations et les températures basses (5 à 9 °C) ont limité le nourrissage des poissons. Les pisciculteurs ont commencé à investir dans des équipements pour gérer la sécheresse.
- Avril à juin 2025 : Les précipitations de début juin ont temporairement amélioré les débits d'eau, mais la situation reste critique avec des niveaux inférieurs à ceux de 2022. Les températures des eaux augmentent rapidement en journée, ce qui inquiète les pisciculteurs pour la survie des cheptels, notamment des truites.

### CYCLE D'ÉLEVAGE

- Janvier à mars 2025 : Les événements de chaleur ont freiné la croissance des truites, entraînant un retard dans leur développement et rendant difficile l'atteinte de la taille commercialisable. Les salmoniculteurs ont adapté leurs pratiques pour limiter les impacts.
- Avril à juin 2025 : Le retard de croissance persiste, entraînant une pénurie de truites portion prévue pour les semaines à venir. Les pisciculteurs envisagent des importations étrangères comme solution rapide pour pallier cette pénurie.

### MARCHÉ DE LA TRUITE

- Juillet à décembre 2024 : Le secteur HORECA maintient ses volumes. Les ventes d'automne et d'hiver sont restées calmes, avec des performances variables selon les circuits.

Les distributeurs locaux et traiteurs enregistrent des hausses grâce à des actions promotionnelles.

- Janvier à mars 2025 : Les ventes de truites ont varié selon les circuits de commercialisation. Les boutiques du terroir ont enregistré une baisse de 30 %, tandis que les restaurants et les franchisés ont connu une légère augmentation. Les pisciculteurs ont diversifié leurs canaux de distribution pour compenser les pertes.
- Avril à juin 2025 : Les ventes auprès des restaurants ont augmenté (+44 %), favorisées par les congés scolaires et une météo favorable. Cependant, les ventes auprès des grossistes HORECA ont chuté (-35 %), et les boutiques du terroir continuent de subir une baisse significative.

### SITUATION SANITAIRE

- Août à décembre 2024 : 7 salmonicultures sont touchées par la NHI (Nécrose Hématopoïétique Infectieuse) entraînant des pertes importantes de cheptel (40 à 60 %). Les enquêtes pour identifier la source de contamination n'aboutissent pas.
- Janvier à mars 2025 : Aucun cas de maladies à déclaration obligatoire n'a été détecté, mais les faibles débits d'eau et les températures élevées augmentent les risques de maladies parasitaires ou bactériennes.
- Avril à juin 2025 : La situation sanitaire reste stable, mais les pisciculteurs maintiennent une vigilance accrue face aux risques sanitaires liés aux conditions environnementales.

### EMPOISSONNEMENT DES PARCOURS DE PÊCHE

- Janvier à mars 2025 : Les empoissonnements ont bien démarré grâce aux fonds propres des fédérations de pêche, mais les retards liés au Fonds piscicole ont compliqué la campagne.
- Avril à juin 2025 : Les empoissonnements de truites au travers du Fonds piscicole se sont achevés avant la période d'étiage, ce qui constitue une réussite malgré les défis environnementaux.



### OISEAUX PISCIVORES ET CASTORS

- Septembre à novembre 2024 : Les pisciculteurs constatent une recrudescence de la prédation par les cormorans, qui restent présents toute l'année. Les pisciculteurs signalent des dégâts causés par les ragondins, notamment l'érosion des berges et le creusement de terriers, entraînant des ruptures de digues. La présence des grandes aigrettes, prédatrices des bassins, s'intensifie.
- Janvier à mars 2025 : La prédation par les oiseaux piscivores (cormorans, hérons, balbuzards pêcheurs) et les dégâts causés par les castors sur les berges des étangs ont été signalés comme des problèmes récurrents.
- Avril à juin 2025 : La reproduction des hérons et des cigognes noires a intensifié la prédation sur les cheptels piscicoles, affectant les truites à tous les stades de développement. Les castors continuent de causer des obstructions sur les cours d'eau.



### CYPRINICULTURE

- Juillet à décembre 2024 : Les reproductions de vairons sont productives ; les premières pêches indiquent une diminution de production de 20 % pour les poissons d'étang, attribuée aux faibles températures printanières. Les productions de carnassiers, comme la perche et le brochet, sont décevantes.
- Janvier à mars 2025 : Les pisciculteurs ont préparé leurs étangs pour les reproductions semi-artificielles des cyprinidés, mais le manque d'eau a compliqué le remplissage des étangs.
- Avril à juin 2025 : Les reproductions semi-artificielles ont débuté, mais la prédation par les oiseaux piscivores reste importante, affectant les étangs de pré-grossissement et de grossissement.





# SECTEUR DE LA TRANSFORMATION ET DE LA COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS

**LA SYNTHÈSE ÉVOLUTIVE DES POINTS CLEFS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR DES CIRCUITS COURTS DE JUILLET 2024 À JUIN 2025 EST CARACTÉRISÉE PAR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :**

## PROBLÈMES DE MAIN-D'ŒUVRE

- Les producteurs en circuit court signalent des difficultés pour recruter du personnel, notamment en raison des faibles barèmes et des emplois à temps partiel. Les démarches administratives compliquent le recrutement, ajoutant une charge de travail significative pour les producteurs.

## TENDANCES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

- Les producteurs en circuit court notent une légère diminution des ventes 2024 (positives pour certains acteurs, notamment dans les collectivités) et des coûts des matières premières augmentent, ce qui impacte la rentabilité. Les exploitations proposant des diversifications variées (glaces, colis de viande, œufs en poulailler mobile, etc.) semblent mieux tirer leur épingle du jeu.
- Les micro- et picobrasseries rencontrent des difficultés croissantes en 2024 en raison de la hausse des prix des matières premières.
- Les marchés locaux souffrent d'un manque de concertation entre les organisateurs et peinent toujours à attirer les consommateurs.
- La fermeture de Coprosain, acteur historique du circuit-court en Hainaut, a eu un impact significatif sur les producteurs fermiers et artisans, qui ont dû chercher des alternatives pour la découpe et la préparation de viande.

- Le prix élevé du lait en laiterie en 2025 freine les installations de nouveaux producteurs dans la transformation, certains abandonnant leurs projets en raison des coûts élevés et des impacts sanitaires (ex. FCO). Le prix du lait restant élevé, limite les investissements dans la transformation. Les producteurs existants doivent gérer les remboursements d'emprunts, ce qui freine leur développement.
- La diversification en jus de fruits et cidre progresse, mais le vinaigre reste une filière peu exploitée malgré son potentiel pour valoriser les coproduits.
- Les ventes dans les magasins locaux et les ruches diminuent au premier trimestre 2025, poussant certains producteurs à diversifier leurs offres (ex. pain). La crème glacée à la ferme apparaît comme un créneau porteur, avec des préparations pour la belle saison.
- La communication et le marketing sont identifiés comme des leviers essentiels pour dynamiser le circuit-court. Les producteurs soulignent l'importance de promouvoir leurs produits et de renforcer le réseautage entre acteurs locaux. Les efforts de communication, comme les journées fermes ouvertes, ont été efficaces pour attirer de nouveaux clients. Le soutien des acteurs territoriaux a facilité le réseautage et la visibilité des produits.





COLLÈGE des  
PRODUCTEURS

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14/3 - 5000 Namur

✉ info.socopro@collegedesproducteurs.be ☎ 081 240 430



[www.collegedesproducteurs.be](http://www.collegedesproducteurs.be)

socopro asbl